



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Présence de Clenbuterol détectée dans un lot de pieds de porc canadiens exportés vers la Chine](#) – Le Clenbuterol est un ingrédient interdit en Chine

[Appel à commentaires pour la rectification de la « Réglementation pour l'abattage de porcs » \(version provisoire\)](#) – L'État envisage d'établir un système de rappel des produits à base de porc révélés impropres à la consommation

[Annonce de l'AQSIQ au sujet de la reconnaissance de la certification IG pour 79 produits européens](#) – Actuellement 21 produits IG européens sont reconnus en Chine

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[La loi oblige l'étiquetage de la quantité des ingrédients les plus importants](#) – Un hypermarché poursuivi en justice pour cause de non-respect des normes chinoises de sécurité sanitaire des aliments

[Problèmes concernant les aliments pour les enfants en bas âge distribués dans des boutiques de puériculture](#) – Aliments trop salés, trop sucrés ou non conformes aux normes nationales

[Retrait des supermarchés E-mart du marché chinois](#) – Mais le magasin vitrine de l'enseigne sur Tmall.HK reste disponible pour les consommateurs chinois

[Ouverture du château en joint-venture de Seppeltsfield et Minquan Jiuding Wines dans la province du Henan](#) – En 2016, la Chine est devenue le marché le plus important de l'entreprise viticole australienne Seppeltsfield

[Expiration du droit d'utilisation de la marque Red Bull par le groupe Reignwood en Chine](#) – Il reste à savoir si le groupe Reignwood renouvellera le contrat avec le propriétaire thaïlandais de Red Bull

[Une première liste des entreprises laitières qui ont effectué l'enregistrement de leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises sera officiellement connue en août 2017](#) – Les entreprises ont jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour enregistrer leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises

[La plateforme Koubei du groupe Alibaba effectue une montée en gamme afin d'améliorer ses services au niveau local](#) – 35 000 restaurants physiques à Pékin profitent déjà des QR Codes de Koubei ce qui leur permet de proposer des services en ligne à leurs clients

[Une usine fabriquant des fausses bières Budweiser a été découverte en Chine](#) – Budweiser a signalé cette affaire à la police et va déposer une plainte auprès des autorités chinoises

[Coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale autour du projet de la nouvelle route de la soie](#) – La part du commerce avec ces pays représente 9,8% du montant total de commerce entre la Chine et l'Europe en 2016

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS**Présence de Clenbuterol détectée dans un lot de pieds de porc canadiens exportés vers la Chine – *Le Clenbuterol est un ingrédient interdit en Chine***

Le gouvernement canadien a récemment annoncé qu'un lot de pieds de porc exportés vers la Chine contenait un ingrédient interdit en Chine : le Clenbuterol. Ce lot de pieds de porc a été transformé par l'abattoir québécois Vallee-Jonction et exporté vers la Chine par l'entreprise privée Olymel. La CFIA a ainsi annulé la licence d'exportation de l'abattoir Vallee-Jonction. Un retrait de ses produits du marché chinois a également été demandé. D'après les autorités canadiennes, cette affaire devrait avoir un impact négatif sur les exportations canadiennes de porc vers la Chine.

Actuellement, la Chine est le premier consommateur mondial de porc, et représente l'un des plus grands marchés pour le porc canadien. En 2016, les importations chinoises de porc canadien ont atteint 31 400 tonnes, pour une valeur de 587 millions de CAD (environ 399 millions d'euros).

CFIA : Canadian Food Inspection Agency

Thématique : Clenbuterol - pieds de porc - ingrédient interdit - retrait de produits - porc canadien

Date : le 1 juin 2017

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/china/20170601/2065606.shtml>

Appel à commentaires pour la rectification de la « Réglementation pour l'abattage de porcs » (version provisoire) – *L'État envisage d'établir un système de rappel des produits à base de porc révélés impropres à la consommation*

Le 1^{er} juin 2017, le Conseil des Affaires d'État de Chine a lancé un appel à commentaires pour la rectification de la réglementation au sujet de l'abattage de porcs. Dans ce document, l'accent est notamment mis sur la création d'un système de rappel de viandes de porc qui ne correspondent pas aux normes de sécurité sanitaire. Le texte précise que les abattoirs désignés sont tenus d'arrêter toute activité de production, de retirer les viandes douteuses et de les détruire après la découverte d'un problème dans leurs produits.

En cas de violation, le département de l'élevage et des soins vétérinaires imposera le rappel des viandes et l'arrêt de la production à l'abattoir. Si l'abattoir ne s'y soumet toujours pas, il risque de payer une amende pouvant aller de 50 000 CNY à 100 000 CNY si la valeur du produit en question est inférieure à 10 000 CNY. Si celle-ci est supérieure à 10 000 CNY, le montant de l'amende s'élèvera jusqu'à 10 à 15 fois sa valeur. La conséquence la plus sévère pourra être la déqualification de l'abattoir.

Thématique : rappel de viandes de porc impropres à la consommation

Date : le 2 juin 2017

Source : http://dz.jjckb.cn/www/pages/webpage2009/html/2017-06/02/content_32327.htm

Annnonce de l'AQSIQ au sujet de la reconnaissance de la certification IG pour 79 produits européens – *Actuellement 21 produits IG européens sont reconnus en Chine*

Par sa circulaire No 40-2017, l'AQSIQ a publié le 3 juin dernier, la liste des 79 produits IG européens en attente de reconnaissance en Chine. Dans le cadre de la coopération sur les IG entre l'Union européenne et la Chine et avec les recommandations de l'UE, l'AQSIQ a reçu des demandes de protection pour 100 produits. Après une première vérification, l'AQSIQ a publié une liste de 79 produits pour information au grand public. Le grand public dispose de deux mois de délai pour soumettre une opposition.

En 2006, l'AQSIQ a annoncé la reconnaissance de 10 produits de l'Union européenne protégés par des IG tels que le Comté (fromage) puis de 11 produits IG y compris le champagne.

La liste des 79 produits de l'UE en attente de la reconnaissance de la certification IG et celle des 21 produits IG de l'Union européenne déjà reconnus en Chine se trouvent sur le lien ci-dessous.

Thématique : IG - Union Européenne - reconnaissance - AQSIQ - publication

Date : le 3 juin 2017

Source : http://www.aqsiq.gov.cn/xxgk_13386/tzdt/zdtz/201706/t20170603_490010.htm

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La loi oblige l'étiquetage de la quantité des ingrédients les plus importants - *Un hypermarché poursuivi en justice pour cause de non-respect des normes chinoises de sécurité sanitaire des aliments*

Le 9 juin 2016, un client du nom de M. Jin a acheté dans un hypermarché de Pékin 266 bouteilles d'huile combinée de tournesol et d'olive de la marque Mighty (多力), pour une valeur totale de 26 546 CNY (environ 3550 EUR). Après avoir vérifié l'étiquette de ces produits, M. Jin a noté que la contenance en huile d'olive, ingrédient important de cette huile combinée, n'était pas indiqué sur l'étiquette. M. Jin a ainsi déposé une plainte, pour non-respect des normes de sécurité sanitaire des aliments.

Le tribunal a récemment donné raison à M. Jin et a déclaré qu'il s'agit effectivement d'un non-respect des normes chinoises de sécurité sanitaire des aliments, du fait de l'absence sur l'étiquette de la quantité d'huile olive. Selon la loi chinoise, la société devra ainsi rembourser à M. Jin plus de 260 000 CNY (environ 34 670 EUR), soit dix fois le montant du prix d'achat initial.

Thématique : loi sur l'étiquetage - sécurité sanitaire des aliments - étiquette - huile combinée

Date : le 27 mai 2017

Source : http://dzb.fawan.com/html/2017-06/02/content_5952.htm

Problèmes concernant les aliments pour les enfants en bas âge distribués dans des boutiques de puériculture – *Aliments trop salés, trop sucrés ou non conformes aux normes nationales*

À partir de l'âge de 6 mois, les nourrissons commencent à consommer d'autres aliments que le lait pour compléter leur alimentation. Afin d'assurer la sécurité de ces aliments, les jeunes parents font confiance aux produits disponibles dans les supermarchés ou les boutiques de puériculture.

Cependant, suite à la visite de trois boutiques de puériculture à Pékin, des journalistes ont remarqué certains problèmes relatifs aux aliments distribués : certains aliments sont trop salés ou sucrés pour les bébés, d'autres se proclament bons pour la santé des bébés en profitant de la médecine traditionnelle chinoise sans aucune preuve scientifique, ou encore se conforment seulement aux critères alimentaires définis pour les adultes, et non à ceux destinés aux bébés et aux petits enfants. En effet, la Chine compte actuellement 3 normes pour les aliments destinés aux enfants en bas âge qui ne concernent que les produits à base de céréales, les aliments en conserve et les compléments alimentaires pour enfants : les normes GB 10769-2010 (*National food safety standard Cereal-based complementary foods for infants and young children*), GB 10770-2010 (*National Food Safety Standard Canned complementary foods for infant and young children*) et GB 22570-2014 (*National Food Safety Standard Complementary Food Supplements*).

Or, beaucoup de produits trouvés en magasin ne sont pas inclus dans les catégories précédemment citées. De plus, certaines entreprises ignorent sciemment ces normes encadrant la production des aliments pour la petite enfance, car celles-ci sont rigoureuses et augmenteraient leur coût de production.

Pour résoudre ces problèmes, la CFDA (*China Food and Drug Administration*) a déclaré en avril 2017 que les autorités chinoises ont l'intention de mettre en place un renforcement du contrôle qualité pour ces catégories de produits. Des experts du secteur pensent aussi qu'il faut élargir les normes alimentaires précitées, afin de réglementer un plus grand nombre de catégories d'aliments.

Thématique : aliments pour les enfants en bas âge - normes - puériculture - bébés

Date : le 1^{er} juin 2017

Source : <http://www.cnpharm.com/hangye/201706/01/c240519.html>

Retrait des supermarchés E-mart du marché chinois – *Mais le magasin vitrine de l'enseigne sur Tmall.HK reste disponible pour les consommateurs chinois*

Selon le site officiel chinois Global Times (Huanqiu), Chung Yong-Jin, vice-président du groupe coréen Shinsegae, a annoncé le 31 mai 2017 que sa filiale E-mart se retirait du marché chinois.

Le plus grand détaillant de Corée du Sud, E-mart, est entré sur le marché chinois en 1997 et a ouvert depuis près de 30 magasins en Chine. Cependant, accusant d'importantes pertes, la plupart de ces magasins ont fermé leurs portes.

l'un après l'autre à l'expiration de leur bail commercial, et le groupe s'est alors tourné vers des marchés émergents comme le Vietnam et la Mongolie. Actuellement, E-mart ne compte plus que 6 magasins en Chine, dont 4 situés à Shanghai et les deux autres à Wuxi et Kunshan.

E-mart a en effet eu des déficits importants en Chine ces trois dernières années et n'a pas réussi à faire démarrer ses ventes : selon les statistiques coréennes, les chiffres d'affaires de E-mart en 2014, 2015 et 2016 ont respectivement été de 361,8 Mds de WON (310 Mn USD), 221,2 Mds de WON (190 Mn USD) et 148 Mds de WON (130 Mn USD).

Malgré la fermeture de ses magasins en Chine, les canaux de distribution en ligne, par exemple son magasin vitrine sur Tmall.HK créé en octobre 2015, sont encore accessibles par les consommateurs chinois.

Thématique : E-mart - retrait du marché chinois

Date : le 1^{er} juin 2017

Source : <http://www.bbtnews.com.cn/2017/06/01/195723.shtml>

Ouverture du château en joint-venture de Seppeltsfield et Minquan Jiuding Wines dans la province du Henan –

En 2016, la Chine est devenue le marché le plus important de l'entreprise viticole australienne Seppeltsfield

Le 13 mai, Seppeltsfield et Minquan Jiuding Wines ont inauguré leur château joint-venture dans la province du Henan en Chine. Ce château, pour un investissement de 75 millions d'AUD (environ 49 millions d'euros), est le premier château sino-australien en Chine. Il vend les vins de Seppeltsfield et de Minquan Jiuding et occupe des fonctions commerciales et touristiques.

Minquan Jiuding est la plus grande entreprise viticole dans la province du Henan en Chine ; Seppeltsfield, fondé en 1850, est un des châteaux australiens qui ont la plus longue histoire. A partir de 2016, la Chine a dépassé l'Angleterre et est devenue le marché le plus important de Seppeltsfield.

Thématique : château joint-venture - Seppeltsfield - Minquan Jiuding Wines - sino-australien

Date : le 01 juin 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/6/3-72272.html>

Expiration du droit d'utilisation de la marque Red Bull par le groupe Reignwood en Chine – Il reste à savoir si le groupe Reignwood renouvellera le contrat avec le propriétaire thaïlandais de Red Bull

Le groupe Reignwood, exploitant de la marque Red Bull en Chine, est entré dans une période de transition : son droit d'utilisation de la marque Red Bull a expiré fin 2016. La question reste à savoir si Reignwood renouvellera le contrat avec T. C. Pharmaceutical, propriétaire de cette marque.

Grâce au groupe Reignwood, Red Bull a pu devenir la boisson énergisante la plus vendue en Chine, avec 70% de parts de marché pour les boissons fonctionnelles et 20 milliards de CNY de chiffre d'affaires annuel. L'autorisation d'utilisation de la marque Red Bull arrivant à échéance, beaucoup d'entreprises concurrentes sont prêtes à prendre le relais, dont la plus compétitive est sans doute la Red Bull GmbH, société autrichienne autorisée par T. C. Pharmaceutical à commercialiser les boissons énergisantes Red Bull dans les régions autres que la Chine et la Thaïlande.

T. C. Pharmaceutical souhaite que Red Bull GmbH et le groupe Reignwood créent une société à capitaux pour commercialiser la boisson Red Bull, pour laquelle Red Bull GmbH exige 40% de parts, ce qui a conduit à l'arrêt de la négociation.

Malgré tout, la réponse sera au plus tard annoncée en juillet 2017. Durant cette période de transition, le groupe Reignwood a baissé son objectif de vente en 2017 à 20 milliards de CNY, soit une baisse de 2 milliards de CNY par rapport à 2016.

Thématique : expiration du droit d'utilisation de la marque Red Bull en Chine - groupe Reignwood - T. C. Pharmaceutical - Red Bull GmbH

Date : le 5 juin 2017

Source : http://bjcb.morningpost.com.cn/html/2017-06/05/content_446128.htm

Une première liste des entreprises laitières qui ont effectué l'enregistrement de leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises sera officiellement connue en août 2017 - Les entreprises ont jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour enregistrer leurs formules de poudre de lait infantile auprès des autorités chinoises

En octobre 2016, la CFDA a lancé une nouvelle réglementation sur l'enregistrement des formules de poudre de lait infantile. Cette réglementation exige que toutes les entreprises laitières, chinoises ou étrangères, qui vendent leurs produits sur le marché chinois, enregistrent leurs marques ainsi que leurs formules auprès des autorités chinoises avant le 1^{er} janvier 2018.

La Chine compte actuellement 108 entreprises laitières spécialisées dans la production de poudre de lait infantile et 77 entreprises dans l'importation de ces produits, soit un total de 185 entreprises sur le marché des poudres de lait infantile. Mais à ce jour, seules 45 entreprises ont déposé leur demande d'enregistrement auprès des autorités chinoises. Les entreprises qui n'effectuent pas l'enregistrement avant le 1^{er} janvier 2018 devront se retirer du marché.

La première liste des entreprises laitières qui ont effectué l'enregistrement sera officiellement diffusée en août 2017.

CFDA : China Food and Drug Administration

Thématique : enregistrement des formules de poudre de lait infantile - nouvelle réglementation - entreprises laitières

Date : le 6 juin 2017

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201706/06/t20170606_23453336.shtml

La plateforme Koubei du groupe Alibaba effectue une montée en gamme afin d'améliorer ses services au niveau local – 35 000 restaurants physiques à Pékin profitent déjà des QR Codes de Koubei, ce qui leur permet de proposer des services en ligne à leurs clients

Financée par Alibaba, Koubei est une plateforme dont l'objectif est de connecter les commerçants physiques avec les consommateurs en ligne. Elle permet aux commerçants de proposer le paiement mobile ou encore de lancer des campagnes de promotions. Initialement positionné sur les restaurants, le service a progressivement élargi son offre en s'ouvrant à un ensemble plus vaste de marchands, tels que les coiffeurs, les fleuristes et les Karaokés.

En avril dernier, Alibaba a soutenu la montée en gamme de Koubei. Maintenant, en scannant le QR Code collé à l'entrée ou sur les tables des restaurants avec leurs téléphones portables, les consommateurs peuvent réserver, commander, payer et demander une facture le tout en ligne. A Pékin, 35 000 restaurants physiques en profitent pour proposer des services en ligne à leurs clients. D'ici la fin de cette année, ce chiffre pourrait atteindre 150 000 établissements.

Thématique : Alibaba - montée en gamme - plateforme Koubei - restaurant - QR Code - services en ligne

Date : le 06 juin 2017

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201706/06/t20170606_23451201.shtml

Une usine fabriquant des fausses bières Budweiser a été découverte en Chine – Budweiser a signalé cette affaire à la police et va déposer une plainte auprès des autorités chinoises

Une vidéo montrant la fabrication de contrefaçon de canettes de bière de la marque Budweiser dans une petite usine en Chine a récemment circulé sur internet. Cette vidéo montre des ouvriers en train de remplir à main nues des canettes en les plongeant dans des grands bacs remplis de bière. Les canettes remplies sont ensuite posées sur un convoyeur pour être scellées mécaniquement. Pendant tout le processus de fabrication, aucune méthode de stérilisation n'est appliquée. Une fois « fabriqués », ces produits contrefaits sont distribués dans des bars et des boîtes de nuit.

Suite à cette vidéo, la marque américaine Budweiser a signalé le 29 mai dernier ce scandale à la police et a déclaré que l'entreprise ne travaille jamais avec des sociétés tierces pour la production ou le conditionnement de ses bières.

Depuis 2005, plusieurs cas de contrefaçons de bière Budweiser ont été révélés par les autorités chinoises. La production de ces produits contrefaits coûterait environ 3-4 CNY/canette (environ 0,5 euros), et ces produits pourraient être revendus près de 20-30 CNY (entre 2,6 - 4 euros) dans les bars.

Thématique : fausse bière - Budweiser - contrefaçon

Date : le 06 juin 2017

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2017-06/06/c_1121091723.htm

Coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale autour du projet de la nouvelle route de la soie – La part du commerce avec ces pays représente 9,8% du montant total de commerce entre la Chine et l'Europe en 2016

Le 5 juin dernier, le MOFCOM a organisé une conférence de presse pour la promotion de la troisième session de "China – Central and Eastern European Countries Investment Commercial Exposition". Ces dernières années, la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale s'est bien développée. A l'heure actuelle, la Chine a déjà signé des contrats de coopération autour du projet de la nouvelle route de la soie avec 13 pays parmi les 16 pays d'Europe centrale et orientale.

Les chiffres d'importation et d'exportation entre la Chine et ces pays ont considérablement augmenté passant de 43,9 milliards USD en 2010 à 58,7 milliards de USD en 2016. En 2016, la part des échanges commerciaux entre la Chine et l'Europe centrale et orientale représente déjà 9,8% du commerce sino-européen. De plus, les investissements réciproques continuent d'augmenter. D'après des statistiques incomplètes, les investissements des entreprises chinoises dans des pays d'Europe centrale et orientale ont dépassé 8 milliards de USD, répartis dans différents secteurs : machine et équipement, industrie chimique, télécommunication, électro-ménager, nouvelle énergie, service logistique, recherche et développement, finance, agriculture etc. Ceux des 16 pays d'Europe centrale et orientale en Chine ont dépassé 1,2 milliard de USD, concernant notamment les secteurs de la fabrication de machines, pièces détachées des automobiles, finance. De plus, la coopération des deux parties dans le secteur de la construction des infrastructures de base a connu de bons résultats.

La troisième session de la "China – Central and Eastern European Countries Investment Commercial Exposition" aura lieu du 8 au 12 juin 2017 à Ningbo.

Thématique : coopération - Chine - pays d'Europe centrale et orientale - nouvelle route de la soie

Date : le 7 juin 2017

Source : http://www.cqn.com.cn/zggmsb/content/2017-06/07/content_4390450.htm

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the PRC
AUD	Australian Dollar, devise australienne
CAD	Canadian dollar, devise canadienne
CFIA	Canadian Food Inspection Agency
CFDA	China Food and Drug Administration
CNY	RMB, devise chinoise
IG	Indication géographique
MOFCOM	Ministère du commerce chinois
USD	US Dollars, devise américaine
UE	Union Européenne
WON	Devise coréenne

Sources d'information:

www.cankaoxiaoxi.com	Site internet du journal « Can Kao Xiao Xi », créé en 1931 et sous tutelle de Xinhua News Agency, un des journaux les plus diffusés en Chine
http://www.jckb.cn/	Site internet du journal « Economic Information Daily », sous tutelle de l'Agence Xinhua
www.agsiq.gov.cn	Site internet officiel de l'AQSIQ
http://dzb.fawan.com	Site internet du journal « The Mirror », appartenant au groupe Beijing Youth Newspaper
www.cnpharm.com	Site internet du journal « China Pharmaceutical News », développé par China Pharmaceutical. Publication et sous tutelle de China Food and Drug Administration, spécialisé en communication des nouvelles et des connaissances professionnelles au niveau de la sécurité sanitaire et médicale.
www.bbtnews.com.cn	Site internet du journal « Beijing Business Today ». Appartenant à Beijing Daily Groupe, le journal est un des principaux quotidiens spécialisés en économie dans la région de Pékin.
www.winesinfo.com	Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consultation spécialisée en communication de la culture de vin.
http://bjcb.morningpost.com.cn	Site internet du journal « Beijing Morningpost », créé en juillet 1998, appartenant au groupe Beijing Daily.
www.ce.cn	China economic net, officiellement lancé le 28 juillet 2003, est un site internet spécialisé sur l'économie, parrainé par le journal « Economic Daily ». « Economic Daily » : le journal a officiellement débuté sa publication en janvier 1983. Depuis, le quotidien se consacre à fournir des informations complètes sur l'économie de la Chine aux décideurs économiques, chefs d'entreprise, économistes, et autres lecteurs de professions diverses intéressés par les sujets économiques.
http://news.xinhuanet.com	Site internet de Xinhua News Agency, équivalent de l'AFP français.
www.cqn.com.cn	Site internet sous tutelle de l'AQSIQ, spécialisé en diffusion des politiques, lois et réglementations publiées par les autorités compétentes chinoises, des informations en temps réel et des points de vue sur la qualité des produits sur le marché international et national.

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Yiming Liang – Agrotech bureau de Pékin
Yanxia Deng – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Ying Li – Conseillère réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Antoine Oustrin - Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Laure Elsaesser – Conseiller Export Agrotech bureau de Pékin
Hélène Hovasse – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline Laurans – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgriMer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2017 – Business France

© 2017 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.